

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget Primitif 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- **Section de fonctionnement :** 5 405 070,00 €
- **Section d'investissement :** 984 594,00 €
- **Le budget global s'élève à :** 6 389 664,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 405 070,00 €

Une diminution de 4,07 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

● **Chapitre 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL (23,27 % des dépenses)**

Une diminution de 8,28 % par rapport aux crédits votés au BP 2019.

Les principales dépenses sont les suivantes :

6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	288 000,00 €	les voyages, les sorties et séjours des structures enfance/jeunesse, des personnes âgées, la restauration scolaire et le portage à domicile
60611	Eau et assainissement	26 000,00 €	
60612	Electricité, gaz	177 500,00 €	
60622	Carburants	6 000,00 €	
60623	Alimentation	14 700,00 €	
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00 €	dont achat de couches pour la structure multi-accueil.
60631	Fournitures d'entretien des bâtiments communaux	15 800,00 €	Produits et petit matériel d'entretien des locaux
60632	Fournitures de petit équipement	19 000,00 €	
60633	Fournitures de voirie	4 400,00 €	dont sel déneigement, matériel voirie, peinture routière ...
6064	Fournitures administratives	11 500,00 €	
6067	Fournitures scolaires	22 127,00 €	
6068	Autres matières et fournitures	10 016,00 €	
611	Contrat prestation de services	5 800,00 €	
6132	Locations immobilières	19 800,00 €	local espace santé
6135	Locations mobilières	15 212,00 €	photocopieurs écoles et services administratifs, équipement téléphonique, batterie véhicule électrique CTM
61521	Terrains	13 810,00 €	entretien terrains de football
615221	Entretien et réparation bâtiments publics	21 264,00 €	travaux effectués au sein des bâtiments publics (écoles, mairie ...)
615231	Entretien et réparation voiries	20 000,00 €	Marquage au sol, signalisation
61524	Bois et forêts	10 000,00 €	Taille et abattage arbres
61551	Entretien matériel roulant	7 400,00 €	
61558	Autres biens mobiliers	74 741,00 €	chauffage, matériel incendie, téléphonie, informatique ...
6156	Maintenance	62 079,00 €	contrats maintenance informatique, téléphonie, alarmes incendie et protection, photocopieurs ...
6161	Assurance multirisques	22 065,00 €	
6182	Documentation générale et technique	3 631,00 €	

6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00 €	formation personnel communal
6226	Honoraires	8 832,00 €	honoraires médecins / prestations de vérification installations / analyses phytosanitaires
6228	Divers	18 055,00 €	indemnités études dirigées
6232	Fêtes et cérémonies	56 240,00 €	gerbes pour cérémonies et décès, organisation des cérémonies, des manifestations culturelles et des repas des personnes âgées
6237	Publications	4 500,00 €	impressions journal municipal
6247	Transports collectifs	45 730,00 €	location de cars
6261	Frais d'affranchissement	23 000,00 €	
6262	Frais de télécommunications	32 462,00 €	
62878	Remboursements de frais à d'autres organismes	40 239,00 €	remboursements frais scolarité, restauration et séjours enfants scolarisés dans d'autres communes, convention services partagés pour l'éclairage public
63512	Taxes foncières	17 800,00 €	

● **Chapitre 012 - CHARGES DE PERSONNEL**

3 654 578,00 € (67,61 % des dépenses)

Une diminution de 2,59 % par rapport aux crédits votés au BP 2019.

Ce chapitre comprend notamment :

	Salaires et charges		
64111	Rémunération principale personnel titulaire	1 507 170,00 €	
64131	Rémunération personnel non titulaire	598 029,00 €	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	497 595,00 €	

● **Chapitre 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

212 723,00 € (3,94 % des dépenses)

Une diminution de 9,07 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

Ce chapitre comprend essentiellement :

6531	Indemnités	107 815,00 €	indemnités des élus
6533	Cotisations de retraite	1 654,00 €	cotisation retraite des élus
6535	Formation	2 156,00 €	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00 €	
6542	Créances éteintes	1 000,00 €	
65548	Autres contributions	8 807,00 €	contributions aux organismes de regroupement : CPRH, SYNCOM
657362	CCAS	7 127,19 €	subvention versée au CCAS
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	74 383,64 €	

● **Chapitre 66 - CHARGES FINANCIERES**

100 617,00 € (1,86 % des dépenses)

Une diminution de 10,3 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

Il s'agit des intérêts des emprunts.

● **Chapitre 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES**

1 100,00 € (0,02 % des dépenses)

Ce sont les titres annulés sur exercices antérieurs, les intérêts moratoires et les remboursements de trop-perçus divers (GRDF, ENEDIS, Tiers ...).

● **Chapitre 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION**

6811		178 440,00 €	<i>l'amortissement est la technique comptable qui permet chaque année de constater la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler en section d'investissement</i>
------	--	--------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

5 405 070,00 €

Une diminution de 4,07 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

● **Chapitre 013 - ATTENUATION DE CHARGES**

40 000,00 € (0,74 % des recettes)

Une progression de 59,57 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	40 000,00 €
------	----------------------------------------------	-------------

● **Chapitre 70 - PRODUITS DES SERVICES**

545 683,00 € (10,10 % des recettes)

Une diminution de 1,33 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

Ce chapitre est essentiellement constitué de :

70311	Concession dans les cimetières	6 604,00 €	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	32 200,00 €	Occupations de la voirie, bennes et échaffaudages liées aux travaux ou opérations
7066	Redevances et droits des services à caractère social	70 000,00 €	Participation des familles aux services des centres de loisirs, structure multi-accueil, 3ème âge ...
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	396 500,00 €	
70688	Autres prestations de services	15 740,00 €	
70878	Remboursements par d'autres redevables	24 639,00 €	participation des communes aux frais de restauration des enfants non breuillois scolarisés à Brou / remboursements frais eau et chauffage du collège ...

● **Chapitre 73 - IMPOTS ET TAXES**

3 399 464,00 € (62,89 % des recettes)

Une progression de 0,53 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

Ce chapitre est essentiellement constitué de :

73111	Contributions directes	2 769 487,00 €	taxe d'habitation et taxes foncières
73211	Attribution de compensation	250 000,00 €	versement de fiscalité par la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	83 977,00 €	
73224	Fonds départemental des DMTO	158 000,00 €	versement par le département de la fiscalité liée aux mutations foncières
7336	Droits de place	32 000,00 €	Droits de place du marché d'approvisionnement
7343	Taxe sur les pylônes électriques	38 000,00 €	
7351	Taxe sur l'électricité	56 200,00 €	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 800,00 €	

● **Chapitre 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**

1 270 113,00 € (23,50 % des recettes)

Une augmentation de 1,38 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

Ce chapitre est essentiellement constitué de :

7411	Dotation forfaitaire	681 000,00 €	Notification de l'Etat non reçue à ce jour
74121	Dotation de solidarité rurale	63 000,00 €	
74127	Dotation nationale de péréquation	43 000,00 €	
744	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	7 000,00 €	relatif aux dépenses de fonctionnement 2019 éligibles
7473	Département	23 000,00 €	subvention départementale en faveur de la petite enfance
7478	Autres organismes	381 053,00 €	versements de la CAF dans le cadre des contrats Enfance/Jeunesse (CEJ), y compris crèche privée
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	9 554,00 €	
748314	Compensation d'exonération par l'Etat de la fiscalité locale : Dotations uniques spécifiques taxes professionnelles	0,00 €	
74834	Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	2 797,00 €	
74835	Compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation	59 109,00 €	

● **Chapitre 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**

141 004,00 € (2,61 % des recettes)

Une augmentation de 3,71 % par rapport aux crédits votés au BP 2019

752	Revenus des immeubles	129 500,00 €	loyers logements communaux et local espace santé
7588	Produits divers de gestion courante	11 504,00 €	charges locatives

● **Chapitre 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**

2 000,00 € (0,04 % des recettes)

7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 000,00 €	remboursements divers dont sinistres assurance
------	---------------------------------------------------------	------------	------------------------------------------------

● **Chapitre 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	6 806,00 €	
-----	-------------------------------------------------------------------------------	------------	--

SECTION D'INVESTISSEMENT**1 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT****984 594,00 €**

Les principales dépenses sont :

• Chapitre 16 - Remboursements d'emprunts**322 071,00 €**

1641	Emprunts en euros	320 783,00 €	remboursement du capital de la dette
16818	Autres prêteurs	1 288,00 €	remboursement emprunt CAF

• Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles**4 995,00 €**

202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	800,00 €	Numérisation PLU (révision allégée)
2033	Frais insertion	1 000,00 €	Annonces marchés publics
2051	Concessions et droits similaires	3 195,00 €	Logiciels services administratifs, centres de loisirs, écoles ...

• Chapitre 21 - Immobilisations corporelles**284 851,00 €**

Les principaux investissements 2020 se répartissent ainsi :

21311	Hôtel de ville	60 000,00 €	Aménagement des bureaux du service population en mairie (suite déménagement)
2135	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	59 250,00 €	Conformité électrique des bâtiments communaux, PPMS des écoles (plan particulier de mise en sécurité en cas d'alerte incendie, inondation, attentat ...)
21533	Réseaux câblés	5 000,00 €	Liaison téléphonique et fibre (centre de loisirs/école Demetz)
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00 €	Raccordement eau/gaz logement cité Saint Louis + fourniture et pose ballon eau chaude
21568	Autres matériels et outillage d'incendie et de défense civile	19 100,00 €	Conformité blocs secours, extincteurs
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	25 500,00 €	Installation de vidéoportier dans les écoles + centre loisirs Demetz
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	28 946,00 €	Ecoles, services administratifs, centres de loisirs ...
2184	Mobilier	39 139,00 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	42 916,00 €	

• Chapitre 23 - Immobilisations en cours**101 000,00 €**

2313	Constructions	61 000,00 €	Maîtrise œuvre centre de loisirs Cèdre Bleu (tranche optionnelle), charpente cloch
2315	Installations, matériel et outillage techniques	40 000,00 €	Travaux réfection rue Pasteur

• Chapitre 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**Reprises sur autofinancement antérieur :****6 806,00 €**

13912	Régions	641,00 €	
13918	Autres	6 165,00 €	

● **Chapitre 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES**

2115	Terrains bâtis	264 871,00 €	Opération d'intégration dans le patrimoine des parcelles B2067 / B2068 / B2069 / B188
------	----------------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------

2- RECETTES D'INVESTISSEMENT

984 594,00 €

Les principales recettes qui intègrent les restes à réaliser des exercices précédents, sont les suivantes :

● **Chapitre 10 - Dotations fonds divers réserves**

490 000,00 €

10222	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	250 000,00 €	relatif aux dépenses d'investissements 2019
10226	Taxe d'aménagement	240 000,00 €	

● **Chapitre 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

51 283,00 €

Subventions d'équipement transférables

1318	Autres	3 379,00 €	Subvention CAF (logiciel service enfance)
------	--------	------------	-------------------------------------------

Subventions d'équipement non transférables

13251	GFP de rattachement	47 904,00 €	Fonds concours CAPVM (rénovation du mur de la cité Saint-Louis et du cimetière)
-------	---------------------	-------------	---------------------------------------------------------------------------------

● **Chapitre 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

28	Amortissement des immobilisations	178 440,00 €	
----	-----------------------------------	--------------	--

● **Chapitre 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES**

1326	Autres établissements publics locaux	264 871,00 €	Opération d'intégration dans le patrimoine des parcelles B2067 / B2068 / B2069 / B188
------	--------------------------------------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------